

ÉPRON, BILAN 3 ANS AU SERVICE DES ÉPRONNAIS



Épron, un village qui change,

et fait évoluer ses projets... bilan & perspectives



LE JOURNAL

OCT. / NOV. / DÉC. 2023

N°462



SOMMAIRE

P.02	Infos municipales
P.11	Infos jeunesse
P.14	Infos associatives
P.17	Infos paroisse
P.20	Infos pratiques

L'ÉDITO



Ce numéro du journal d'Épron est consacré au bilan de mi-mandat municipal. Il s'agit à cette occasion de faire un point de situation sur l'avancée des différents chantiers qui vous concernent directement.

Nous nous sommes efforcés de vous présenter un premier bilan dans l'ensemble des axes qui sont ceux de nos compétences communales. Ce dernier sera complété par quatre réunions publiques, occasions privilégiées de nous rencontrer et d'échanger.

Nous avons conscience, et telle est notre démarche, que nous sommes la proximité. C'est ainsi, que nous travaillons pour vous et notre commune.

Bien que ce mandat ait été marqué par la pandémie, ce qui a bouleversé les méthodes de travail, mais aussi les habitudes, nous n'avons jamais oublié l'essentiel : vous !

Notre commune bouge, se développe, s'enrichit de nouveaux habitants, de nouveaux services. Il s'agit d'un atout considérable. Nous souhaitons ainsi poursuivre dans cette voie.

Avec l'été, les services municipaux ont oeuvré pour renforcer l'attractivité d'Épron. Dans les écoles et les installations publiques, les travaux ont permis de vous accueillir dans de meilleures conditions. Les traditionnels "travaux d'été" sont toujours attendus pour procéder à une rentrée du "bon pied".

Je vous souhaite une bonne lecture.

Votre maire
Franck GUÉGUÉNIAT

R COMPTAGES ROUTIERS



« Des comptages routiers vont être réalisés par la société Alyce pour le compte de la CU Caen la mer du 4 au 11 octobre prochains sur la RD7 au niveau de la commune d'Épron. Ces comptages ont pour objectifs de permettre à notre bureau d'étude de circulation Transitec de regarder les différentes possibilités de fonctionnement du carrefour principal d'entrée dans la commune d'Épron au niveau du carrefour existant aujourd'hui et donnant accès à Jardiland et au technoparc du golf - RD7 / rue des Rochambelles- .

Ces comptages sur la RD 7 seront réalisés :

- Du 4 octobre au 11 octobre 2023 pour les comptages automatiques
- Le jeudi 5 octobre 2023 pour les comptages directionnels »

FERMETURE CABINET DENTAIRE

Le Docteur Fabrice AUVRAY, chirurgien-dentiste, vous informe de l'arrêt définitif de son activité et vous remercie sincèrement pour votre confiance ainsi que votre fidélité durant ces 26 années.

L'AGENDA

OCTOBRE À DÉCEMBRE

OCTOBRE

- Atelier de généalogie**
Faitout **JEU 05**
- L'Heure du conte,**
Faitout **SAM 14**
- Conférence Parents d'Ados**
Faitout **MAR 17**
- Chorale Gospel,**
CAJE **VEN 20**
- Atelier massage**
Faitout **MER 25**
- Café des habitants**
Faitout **SAM 28**

NOVEMBRE

- Repas d'automne**
CAJE **DIM 05**
- Foire aux jouets et à la puériculture**
Comité des fêtes **DIM 05**
- Atelier de généalogie,**
Faitout **JEU 09**
- Café des habitants**
Faitout **JEU 16**
- Journée pédagogique des assistants maternels,**
RPE Arc-en-ciel **VEN 17**
- Beaujolais Nouveau,**
Comité des fêtes **VEN 17**
- Repas dansant**
Amicale des Anciens Combattants **DIM 19**
- L'Heure du conte**
Faitout **MER 22**
- Conférence sur les Normands**
Grange aux livres **JEU 23**
- Conférence Parents d'Ados**
Faitout **MAR 28**

DÉCEMBRE

- Café des habitants**
Faitout **SAM 02**
- Hommage aux combattants de la guerre d'Algérie,**
Amicale des Anciens Combattants **DIM 03**
- Atelier de généalogie**
Faitout **JEU 07**
- Arbre de Noël des enfants**
Comité des fêtes **SAM 09**
- Marché de Noël et accueil des nouveaux Épronnois**
Mairie **DIM 10**
- L'Heure du conte**
Faitout **SAM 16**

LE CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 JUIN 2023

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2022, le compte rendu des séances du conseil municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste des délibérations examinées en séance.

Étaient présents

Messieurs : Franck Guéguéniat, Alain Leménorel, Gérard Divier, François Busnel, Damien Duhéron, Jacky Ledeuil, Stéphane Leroyer, Didier Willème

Mesdames : Véronique Toudic, Carine Simon, Marie Diquélou, Elisabeth James, Mélanie Legrix, Chantal Simonot

Étaient excusés

Anne-Marie Le Caër, Justine Guyot, Sandrine Fossard, François Vallée, Stefan Bara

Secrétaire de séance

Carine Simon

Numéro	Objet	Décision
23/2023	Avenant n°1 à la convention d'utilisation du service commun ADS (Autorisation Droit du Sol) de Caen la mer	19 voix pour
24/2023	Révision des tarifs de cantine et ACM (accueil collectif de mineurs) à compter du 1 ^{er} septembre 2023	19 voix pour
25/2023	Révision des tarifs de location des salles municipales à compter du 1 ^{er} septembre 2023	19 voix pour
26/2023	Renouvellement de l'aide vélo pour 2023	19 voix pour
27/2023	Création de deux postes d'apprentis au service cantine à partir du 1 ^{er} septembre 2023	19 voix pour
28/2023	Recensement 2024 coordonnateur enquête - agents recenseurs	19 voix pour
29/2023	Demande de subvention auprès de la région Normandie pour l'installation d'une borne interactive	15 voix pour 4 absentions

HAUSSE DE LA TAXE FONCIÈRE

Augmentation de la taxe foncière : pourquoi cette hausse ?

Qui décide l'augmentation de taxe foncière ? Comment l'expliquer ?

Pour comprendre le pourquoi de ces évolutions défavorables au contribuable, il convient d'analyser les différentes composantes de cet impôt : la base d'imposition et le taux. On peut retenir que les responsabilités sont partagées entre État et collectivités.

Hausse des valeurs locatives = augmentation de la base imposable

La base imposable à la taxe foncière sur le bâti est égale à 50% de la valeur locative annuelle (loyer théorique que l'on pourrait tirer du bien). Or les valeurs locatives font l'objet d'une mise à jour annuelle appelée « revalorisation forfaitaire » qui relève de l'État et non des collectivités locales. Auparavant, cette majoration annuelle était votée chaque année par le Parlement dans le cadre de la loi de finances. Depuis 2018, l'actualisation des valeurs locatives foncières est fixée par la loi (article 1518 bis du Code général des impôts, ou CGI) en fonction du niveau d'inflation constaté au mois de novembre de l'année qui précède.

Selon nos calculs, les bases d'imposition ont subi une majoration :

→ De 12,3% en 5 ans de 2019 à 2023

→ De 18,8% en 10 ans de 2014 à 2023

Autrement dit, à taux de taxe foncière constant, l'impôt foncier a augmenté mécaniquement de 12,3% de 2019 à 2023 et de 18,8% de 2014 à 2023.

Pour 2023, la hausse est la plus importante depuis le début du siècle : l'inflation annuelle calculée à partir de l'indice IPCH de l'INSEE ayant atteint 7,1% en novembre 2022, **la base d'imposition de la taxe foncière augmente de 7,1% en 2023**, aucun mécanisme visant à limiter la hausse de la taxe foncière en 2023 n'ayant été adopté dans le cadre de la loi de finances pour 2023.

Ce relèvement signifie que **le montant payé par les contribuables a augmenté à minima de 7,1% en 2023, même si la commune ou la collectivité décide de ne pas augmenter son taux de taxe foncière.**

(source : toutsurmesfinances.com)

RECENSEMENT

INFORMATION

Le recensement de la population de la commune se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

✓ C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

✓ C'est simple

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

✓ C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



C'est une économie de plusieurs tonnes de papier.
On a tous à y gagner !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

RECENSEMENT

PROPOSITION D'EMPLOIS

Dans le cadre des opérations de recensement de la population qui se dérouleront du **18 janvier au 17 février 2024**, la commune d'Epron **recrute des agents recenseurs**.

L'agent recenseur réalise l'enquête de recensement par le dépôt puis le retrait des questionnaires de l'INSEE auprès des foyers de la commune. C'est une personne de confiance, ordonnée et méthodique dans son travail. L'agent recenseur doit faire preuve de disponibilité sur toute la période de recensement. La formation est assurée.

→ Niveau d'études minimum : baccalauréat

→ Age minimum : 18 ans

Merci d'envoyer avant le **30 novembre 2023** une lettre de motivation et un curriculum vitae à l'attention de :

Monsieur le Maire - Mairie d'Epron
Place Francis Bernard - 14610 Épron

CAEN LA MER



→ Changements pour la gestion et le tri des déchets alimentaires :

Dès le 1^{er} janvier 2024 la gestion de nos déchets alimentaires devrait changer. Des solutions de tri de nos différents déchets, imposées par la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire), devraient être proposées par les collectivités territoriales.

Pour plus d'informations :

<http://www.mairie-epron.fr/files2/fck/files/caen-la-mer-magazine-59.pdf>

→ Caen la mer Magazine

Si vous ne recevez pas ce magazine dans votre boîte à lettres, vous pouvez le consulter en vous rendant sur :

<http://www.mairie-epron.fr/files2/fck/files/caen-la-mer-magazine-59.pdf>



INFOS PLUS

Bien VIVRE ENVIRONNEMENT

Soyons respectueux de notre environnement

Et si, tous ensemble nous agissions pour la préservation du plaisir de se promener dans notre « Village où il fait bon vivre » ?

Cela passe bien évidemment par l'entretien des espaces verts et fleuris.

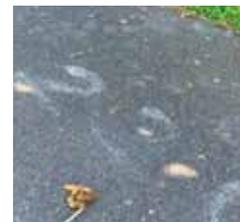
ainsi que par celui des chemins de promenade et les trottoirs dans lesquels il est très (trop) fréquent de trouver des déjections canines.

Merci à tous, quand vous promenez votre toutou, de veiller à prendre les précautions nécessaires comme vous munir d'un petit sac recyclable. C'est simple, c'est écologique et surtout cela peut éviter des risques de pollution, ou simplement de glissade ...

Il existe une réglementation sur ce sujet et cela peut aller jusqu'à l'application d'une amende, mais restons raisonnables et soyons assurés que les règles de civilité seront appliquées par tous.

Agissons en citoyens responsables !

**L'article R.634-2 du code pénal signifie que ce type d'infraction est passible d'une contravention de 4^{ème} classe, punie d'une amende forfaitaire de 135€*



FÊTE DES VOISINS

Le soleil était une fois de plus au rendez-vous ce dimanche 3 septembre pour notre désormais traditionnelle « fête des voisins » de l'allée des Marguerites.

Repas partagé, très copieux et toujours aussi convivial, qui nous a permis d'accueillir Alix et sa petite famille, tout récemment arrivées et ravies de cette occasion de faire connaissance et de créer les premiers liens.

Un grand merci à la Municipalité pour le prêt de tables et bancs et au comité des fêtes pour le barbecue, le tout livré à domicile !

BILAN DE MI-MANDAT



En mars 2020, nous vous avons proposé un programme d'actions pour notre commune.

Aujourd'hui, et avant de venir à votre rencontre lors de 4 réunions publiques, nous souhaitons répondre point par point à ce contrat.

Ainsi, il est important de pouvoir, d'une part tracer les réalisations et vous indiquer ce qu'il reste à faire, et d'autre part vous donner nos objectifs dans cette seconde partie de mandat.

Il est bon de rappeler en amont, que la première période a été marquée par la Covid. Cette pandémie a été un élément de contexte qui n'a pas facilité la prise de fonction de vos élus municipaux : confinement, réunion en visio etc...

Aujourd'hui nous pouvons donc reprendre nos actions comme nous vous les avons présentées lors de la campagne municipale.

Pour cette première partie du mandat, je souhaite mettre l'accent sur quelques points, laissant les adjoints faire un bilan chacun dans leurs domaines de compétences.

1. LE RETOUR À UN ÉQUILIBRE FINANCIER

Après une courte période d'instabilité financière, en lien avec la pandémie mais aussi le désengagement permanent de l'État, nous sommes de nouveau dans le cadre de finances saines nous permettant de procéder aux investissements nécessaires pour renforcer la qualité de vie à Épron. Ce travail d'économie et de priorisation a été indispensable. Nous le poursuivrons et cela dans une démarche vertueuse. Ainsi, les investissements non indispensables ne seront pas réalisés tandis que ceux qui s'imposent seront au cœur de nos préoccupations.

J'en viens à poser la question de l'extension de l'école, en guise d'illustration.

Nous avons projeté cette réalisation en 2020 en vue du développement communal. Aujourd'hui, les effectifs de l'école ne justifient pas l'agrandissement du groupe scolaire projeté. L'envolée du coût de réalisation passant de 1 million d'euros à plus de 2 millions ne nous permet pas d'envisager cette extension avec raison.

Vos élus communaux ont donc opté pour une rénovation thermique plus adaptée qui répondra ainsi à un accueil de meilleure qualité pour les élèves et les personnels, sans pour autant grever le budget communal.

Franck Guéguéniat
maire d'Épron



2. LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL ET L'OUVERTURE DE NOUVEAUX SERVICES

La commune s'agrandit et c'était nécessaire. Cela a permis d'offrir de nouveaux services : maison de retraite, boulangerie, commerces de proximité, pôle de santé... mais aussi pouvoir proposer un dispositif de recueil de demande pour les cartes d'identité et les passeports en mairie d'Épron. Un service qui était très demandé par les Épronnois et convoité par d'autres collectivités. En accord avec les services de la préfecture et faisant suite à notre demande, nous avons pu obtenir l'implantation de ce guichet. Il s'agit d'un atout important. Nous sommes aujourd'hui encore dans l'attente de l'attribution d'autres services de proximité que seul notre développement autorise.

Épron, par sa localisation et son dynamisme économique est désormais une commune où il fait « bon vivre » comme a pu le labeliser, 2 années de suite, l'association « Villes & Villages ou il fait bon vivre ».

Notre objectif est de poursuivre dans cette voie, celle de vous permettre de bénéficier d'un parcours résidentiel mais aussi des services de proximité en lien avec votre environnement.

3. UNE COMMUNE SOUCIEUSE DE SON ENVIRONNEMENT

Il s'agit, et de loin, d'un de nos axes les plus importants alors même que l'environnement est désormais un enjeu pour nous tous. Nous investissons pour votre avenir et celui de la planète. Ainsi, nous développons l'éclairage « propre » (installation de led dans les équipements publics), alternatif avec le dispositif « j'allume ma rue », et dans la rénovation énergétique : école, salle des fêtes, mairie...

Dans le domaine des nouvelles constructions, nous avons fait le choix (2^{ème} commune du Calvados) de réaliser un écoquartier, en lien avec Normandie Aménagement, pour l'Orée du Golf. Il ne s'agit là que de quelques exemples. Les démarches écoenvironnementales sont à la base de nos réflexions et de nos réalisations. Nous sommes bien loin de politiques « cosmétiques », elles représentent une part non négligeable du budget communal soit environ 10 000 euros pour l'électricité (leds et j'allume ma rue)

Enfin, nous avons bien conscience que dans certains domaines, notre action demeure perfectible. Nous avons à cœur de faire au mieux et cela afin que vous puissiez être fiers de votre commune et heureux d'y vivre. Si aujourd'hui une grande part de propositions ont déjà fait l'objet d'une réalisation (environ 70%), il nous reste 3 ans pour finaliser nos engagements. Nous souhaitons les poursuivre, au plus près de vos préoccupations et répondre ainsi à vos attentes et sans jamais oublier qu'Épron est avant tout, pour vous, comme pour nous, une passion commune.

ÉPRON MAÎTRE DE SON DÉVELOPPEMENT

L'équipe s'est engagée à finaliser le coeur de bourg. Chose faite, avec trois bâtiments harmonieux, dans un environnement soigné. Un ensemble semble-t-il apprécié.



Le plan d'aménagement de la ZAC de l'Orée du Golf avait été revu en 2017-18 pour le rendre plus cohérent, avec par exemple des activités, plutôt que de l'habitat, en front de la RD7. Sur cette nouvelle base ont ainsi été réalisés deux bâtiments majeurs, "Étincelle et Lumière", puis un autre ensemble de bureaux et de commerces, qui ont permis de renforcer services et commerces. D'autres commerces se sont également installés rue de Lébisey.



Concernant la partie habitat, malgré l'obligation légale de densifier plus encore, plus de 400 logements ont été réalisés en bâtiments à échelle humaine, répartis autour d'une place centrale qui va être sous peu aménagée et très ombragée.



L'ensemble, articulé de part et d'autre des six hectares de « rizières », véritable poumon vert, répond à de stricts critères de développement durable. Une démarche de labellisation d'écoquartier a d'ailleurs été officiellement engagée.



ÉPRON SOUCIEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Les récents travaux réalisés ou en cours :

ÉCONOMIES ÉNERGÉTIQUES :

Dans le cadre des actions d'économie d'énergie, plusieurs actions ont été mises en oeuvre par la commune. Parmi elles se trouve l'expérimentation « J'allume ma rue » au printemps 2022. Suite à la décision de suppression de l'éclairage nocturne entre 23h00 et 5h00, une solution permettant de réactiver, pour une durée limitée, l'éclairage dans un secteur défini, a été mise en place pour expérimentation. Ce test s'étant révélé positif, une étude est en cours pour officialiser ce principe et l'étendre à l'ensemble de la commune qui est équipée de lampadaires compatibles.



Nombre d'allumages des réverbères dans les 3 zones concernées :
2022 : 1059 soit 3 / nuit
2023 : 1008 soit 4 / nuit

Ces actions de sobriété énergétique se sont également traduites par la mise en place de lampes et projecteurs équipés de Leds dans l'ensemble des équipements sportifs de la commune.

Le remplacement des éclairages du dojo par des Leds et l'opération « J'allume ma rue » représentent un coût global pour la commune de 20 K€, mais génèrent une économie d'énergie assez substantielle

LA POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE

Fleurissement de la commune

S'il n'est pas possible de citer tous les travaux effectués ces derniers mois dans la commune, n'oublions pas d'évoquer les actions menées en faveur du fleurissement de la commune. Ces travaux ne sont pas terminés et demandent évidemment un suivi régulier tout au long de l'année.

Ce fleurissement sera de plus en plus évident au fil du temps, car par souci de préservation de notre environnement les agents des espaces verts ont privilégié la plantation de vivaces dans l'ensemble des massifs. Ce fleurissement sera encore plus visible au fil des saisons prochaines. Merci aux services techniques pour leurs actions vertes.



Pour la vingtaine de massifs et ensembles concernés : 1500 plants de vivaces ont été plantés en 2 ans, et autant de bulbes seront mis en terre pendant l'automne.

Les nouveaux courts de Tennis

Les courts de tennis extérieurs, qui se trouvent dans le quartier des « Ruettes du Pré » étant devenus un peu fatigués par une utilisation régulière depuis de nombreuses années, mais également très abimés par les aléas climatiques ont fait l'objet d'une totale rénovation.

Comme vous avez pu le constater ils ont retrouvé un peu de couleur avec un nouveau revêtement synthétique. Les grillages ont également été changés. Il reste à rendre actif le dispositif connecté de réservation et d'accès aux courts.



ÉPRON UNE SAINE GESTION FINANCIÈRE

Les efforts entrepris depuis trois ans commencent à porter leurs fruits. Depuis 2021 le budget de fonctionnement a retrouvé un solde positif qui ne cesse de progresser. De 16 280 euros en 2021, il est passé, en 2022, à près de 42 000 euros malgré les hausses des coûts de l'énergie et de l'alimentation. Pour l'exercice en cours, les objectifs fixés lors du vote du budget sont d'ores et déjà atteints.



Cette gestion financière saine permet à la commune d'envisager la réalisation de plusieurs projets d'envergure, en particulier la rénovation énergétique du groupe scolaire, la réfection de la mairie et de la salle des fêtes et l'extension de la crèche.

Afin de réaliser ces projets, la commune va devoir recourir à l'emprunt. A l'heure actuelle, le taux d'endettement de la commune est très faible et restera raisonnable après le financement des projets.

Les recettes

Le conseil municipal a décidé d'augmenter le taux d'imposition revenant à la commune pour les taxes foncières. Ce taux est passé de 49,94% à 54,83% pour les taxes foncières des propriétés bâties et de 38,46% à 42,3% pour les taxes foncières des propriétés non bâties en 2021. Par exemple, pour une part communale de taxe foncière de 1000 euros en 2020, la part communale taxe 2021 était de 1105 euros.

	COMMUNE	INTERCOMMUNALITÉ	DÉPARTEMENT	TAXE SPÉCIALE	TAXE ORDURES MÉNAGÈRES
Taux 2020	27,84%	0,958%	22,10%	0,10%	9,74%
Taux 2021 avec hausse des taux 10%	54,93%	0,958%	0	0,10%	9,74%
Taux 2022	54,93%	0,958%	0	0,124%	10,74%

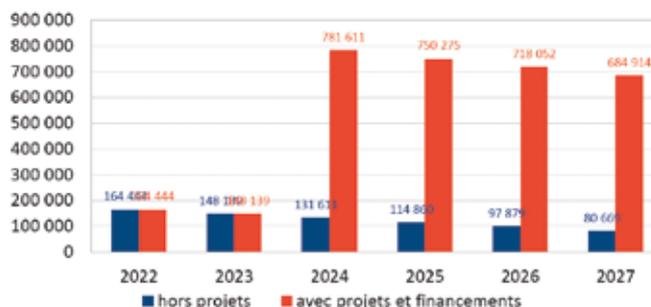
Budget participatif

En 2023, le conseil municipal a mis en place un budget participatif de 5 000 euros. Les projets initiés par nos concitoyens seront sélectionnés par un comité représentatif des associations, des élus et des représentants des quartiers d'Épron.

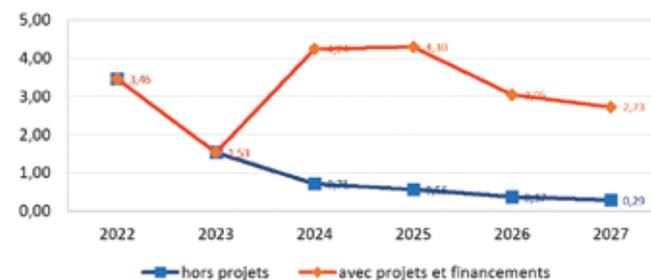
Ressources humaines

Après les départs à la retraite de Gilles Catherine (services techniques) et d'Evelyse Crochet (service administratif), de nouveaux visages ont fait leur apparition dans l'équipe communale : Franck Isidor aux services techniques et Soraya Mehdipour à l'accueil.

Endettement



Capacité de désendettement



Dans le même temps, la taxe d'habitation a été supprimée pour une famille qui payait 1000 euros de taxe foncière et 1000 euros de taxe d'habitation en 2020, cette même famille a payé en 2021, 1105 euros de taxe foncière et aucune taxe d'habitation.

Depuis 2021, la suppression de la taxe d'habitation pour les communes a été compensée par l'attribution à la commune de la part départementale de la taxe foncière

ÉPRON TOUJOURS PLUS ACCUEILLANT

VIE ASSOCIATIVE, LIEN SOCIAL ET VIE CULTURELLE

Suite à un état des lieux initié en 2019, la municipalité a poursuivi et conclu la création d'un Espace de Vie Sociale, en partenariat avec la CAF. Inauguré en janvier 2023, "Le Faitout" permet maintenant à tous les habitants de pouvoir construire leurs projets et mieux vivre ensemble en tissant des liens, en partageant des savoir-faire, en expérimentant jeux, recettes, jardinage...

C'est dans cet esprit de lien qu'Épron a signé une convention territoriale globale avec la CAF pour tisser des liens et améliorer les services autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les familles, le logement et l'accès aux droits. Des moyens sont ainsi déployés pour accompagner les services publics et les associations dans leurs missions auprès de tous les habitants.

Par ailleurs, les liens entre le centre de loisirs et l'EHPAD ont permis une découverte mutuelle intergénérationnelle.

Pour les tout-petits, un espace a été aménagé au pôle jeunesse pour le Relais Petite Enfance et les assistantes maternelles qui le fréquentent.

À la "faveur" du covid, le Printemps des Arts s'est transformé en Promenade des Arts. Elle permet depuis deux ans de découvrir à la fois des artistes d'Épron et sa région mais aussi de pouvoir flâner dans le village et son patrimoine.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le village d'Épron a mis en place au cours de ces trois dernières années des actions en faveur de l'environnement : la plantation, en partenariat avec MiniBigForest et l'école, d'une mini-forêt de 900 arbres derrière à l'école et nommée le "bois des écoliers" favorise d'intégration de la végétalisation en ville, l'éducation à la biodiversité et permettra d'ici quelques années une diminution de la température grâce à son effet "poche de fraîcheur" en ville.



- La microforêt le rend bien car la pousse est superbe. Certains frênes ont grandi de 1m40 en 3 mois. Pour l'hiver, nous allons ajouter une couche de paille supplémentaire afin de faciliter la reprise au printemps.
- Le festival éco-citoyen Festivert organisé en 2021 et en 2022 est un festival qui a sensibilisé plus d'un millier de personnes à la gestion des déchets, à la préservation de la nature, à la découverte de la biodiversité, à la promotion des mobilités douces et du commerce équitable.
- Par ailleurs, l'extinction nocturne de l'éclairage public permet une économie d'énergie substantielle.



CIRCULATION APAISÉE

Parmi les grands projets apparaissait également celui de mettre en oeuvre une circulation apaisée dans l'ensemble de la commune. Ceci est une action de très longue haleine, mais il est à noter que depuis plusieurs mois l'ensemble de la commune est en zone 30 km/h, et nous pouvons constater une diminution de circulation dans certains quartiers qui étaient devenus très passagers.

ÉPRON VILLAGE DE LA RADIO

Soucieux du développement de son image Épron poursuit son action pour une meilleure reconnaissance de l'image de village de la radio.

Comme vous avez pu le constater, une stèle à la mémoire des journalistes reporters de guerre a été érigée face à la mairie. Afin de mettre en évidence cette statue et de pouvoir l'inclure dans un circuit mémoriel normand, elle sera prochainement équipée d'un dispositif interactif.



CALENDRIER DES RÉUNIONS PUBLIQUES PROPOSÉES :

Dans la volonté de poursuite de ces actions de développement et d'amélioration de la commune, et en complément de la démarche de budget participatif, des réunions publiques vous sont proposées afin de pouvoir échanger. Ces réunions, sont proposées par quartiers et auront lieu selon le calendrier suivant :

- Lundi 9 octobre 18h : habitants du quartier des Glycine
- Mardi 10 octobre 18h : habitants quartier Ruettes du pré/Eole/Gymnotes
- Mercredi 11 octobre 18h : habitant du bourg d'Épron
- Jeudi 12 octobre 18h : habitant du quartier de Lebissey/ au fil des ondes/femmes célèbres



LE FAITOUT

L'ESPACE DE VIE SOCIALE

AU FAITOUT ? QU'Y FAIT-ON ?

Le Faitout c'est un Espace de Vie Sociale. Un lieu pour se rencontrer, partager ses connaissances, ses compétences, expérimenter de nouvelles activités seul, entre amis ou en famille.

Il fait lui aussi sa rentrée. Au programme de cette année, on reprend les ingrédients qui ont fait le succès de la première année, on laisse mijoter et on y ajoute quelques grains de sel qui feront toute la nouveauté. Dans le détail retrouvez :

L'Atelier de généalogie animé par Jean Daireaux au Faitout de 18h30 à 20h les :

- Jeudis 5 octobre - 9 novembre et 6 décembre 2023
- Jeudis 4 janvier - 1^{er} février - 6 mars - 4 avril - 2 mai et 6 juin 2024

- Les actions « **P'ose en famille** » pour partager un moment entre parents et enfants ou pour se retrouver entre parents autour d'une conférence, d'un débat ou d'un café convivial :
- **Le café des habitants** pour rencontrer ses voisins un samedi par mois : 28/10 ; 18/11 ; 2/12 - Au Faitout au 10 rue de l'Église



- **Les paniers 1pact** à commander avant le dimanche et à récupérer le jeudi

- **Le collectif jardin partagé.** Les épronnais ont la main verte, vous pouvez les rejoindre le samedi matin pour cultiver ensemble plantes, aromates et bonne humeur au jardin partagé. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et si par hasard vous cherchez à vous débarrasser d'outils de jardinage, contactez le Faitout

- **Les stages vacances !** Venez en famille, entre grands-parents et petits enfants (à partir de 7 ans), entre parents et enfants, entre amis ou tout seul, réviser le code de la route, faire de la mécanique, réparer votre vélo et pratiquer la bicyclette en parcours ou en balade du 30 octobre au 3 novembre prochain pour notre stage « Tous à vélo » animé par Véloisol. Il se déroulera lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h au tarif unique de 4€ par personne. Inscription obligatoire.

Vous avez besoin d'aide pour réaliser des démarches, vous souhaitez rencontrer les habitants, discuter, partager vos connaissances ou vous avez envie de monter un projet, poussez la porte du Faitout et venez faire bouillir notre marmite ! Noémie vous accueille les mardis, mercredis et jeudis de 13h à 17h30 et un samedi matin sur deux.



PERMANENCE CONSEILLER NUMÉRIQUE

L'utilisation des outils informatiques continue de se développer et offre de nouveaux services, que ce soit pour répondre aux démarches administratives et commerciales qui se font de plus en plus en ligne et se compliquent un peu au fil du temps, ou tout simplement pour des actions plus personnelles : échanges entre amis, conception d'albums photos, consultation sur les réseaux sociaux...

Pour la 2^{ème} année consécutive un conseiller numérique viendra, selon un rythme préalablement défini, vous rencontrer pour répondre à vos questions, vous aider à mieux maîtriser vos outils (P.C, tablette, Smartphone,...), mieux naviguer sur Internet et vous présenter de nouveaux outils.

Ces rencontres se feront dans le cadre des activités du Faitout et auront lieu à La Grange aux Livres

Calendrier : 1^{ère} rencontre le mardi 3 Octobre 14h30 à la médiathèque



LA GRANGE AUX LIVRES

CONFÉRENCE PHILIPPE DUVAL*

Dans la prolongation de ses nombreuses interventions, toujours très passionnantes, Philippe Duval viendra, une nouvelle fois nous parler d'une période de l'histoire de Normandie, concernant tous les Normands, puisqu'il s'agira de la fin du royaume Anglo-normand et des Plantagenets rois d'Angleterre.

Quand la Normandie devient française, en 1024, en intégrant le domaine royal de Philippe Auguste, le roi Plantagenet JEAN SANS TERRE, descendant de GUILLAUME le Conquérant, se replie dans son royaume d'Angleterre, ou la dynastie Plantagenet règnera pendant trois siècles. A la fin de cette longue période, quand l'Angleterre devient un royaume puissant et original, la Normandie s'intégrera aisément dans le royaume de France.

Une page d'histoire que les Normands ne peuvent ignorer.

Le jeudi 23 novembre 2023 à 20h00 – La Grange aux Livres

*Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen



Organisé par le Faitout

LA BOITE NUMÉRIQUE, VOUS CONNAISSEZ ?

La Boite Numérique est un service de contenus en ligne, accessible 24h/24 à tout abonné à une médiathèque du Calvados et/ou du réseau de Caen la mer. Elle est accessible via votre ordinateur, votre tablette ou même votre smartphone.

- Des films récents ou anciens, des documentaires, des courts-métrages,
- Des livres numériques à parcourir directement,
- Des magazines à consulter à partir d'une plateforme dédiée,
-

Vous pourrez également y écouter de la musique – moderne ou classique, et suivre quelques cours de perfectionnement dans plusieurs langues étrangères et y trouver de nombreuses autres informations.

Pour y accéder : www.bibliotheques.caenlamer.fr



Une offre proposée par la bibliothèque du Calvados

LES SOIRÉES PRÉ-ADOS



Les soirées pré-ados/ados ont repris le 15 septembre dernier. Elles accueillent une vingtaine de jeunes de 11 à 15 ans. Le programme est établi jusqu'au 15 janvier et prévoit différentes activités allant de l'atelier pizza à la soirée cinéma en passant par les jeux divers et variés ou encore la sortie laser game. La suite du programme est à définir avec les jeunes.

Les soirées sont ouvertes à tous dès le CM2 et jusqu'à 17 ans. Nous disposons de plusieurs salles pour accueillir les jeunes lors des animations et Solène vous accueille tous les après-midis de 14h à 17h30 pour tout renseignement ou toute présentation de projet ! Florian et Léna qui l'accompagnent sont déterminés à répondre aux attentes et besoins du plus grand nombre (dans la mesure du possible). N'hésitez plus, venez participer et proposer de nouvelles idées.

Pendant les vacances scolaires, le pôle jeunesse propose des stages pré-ados/ados pour lesquels les thématiques seront disponibles sur le site de la mairie prochainement.

L'accès aux soirées est gratuit sauf sortie ou activité exceptionnelle nécessitant une participation financière. L'accueil aux soirées, stages ou campings est soumis à la cotisation ados qui est obligatoire et valable 12 mois pour tous les participants. Elle est fonction du QF et donne accès à toutes nos activités.

Renseignements et informations auprès de Solène à : accueil-loisirs@epron.fr ou au 02.31.94.63.68

LE PÔLE JEUNESSE

FAT SA RENTRÉE

Après un été placé sous le signe du voyage, le pôle jeunesse retrouve ses marques.

Quelques changements sont à noter :

- Léna a intégré l'équipe dans le cadre d'un BPjeps activités culturelles
- Les activités méridiennes sont décloisonnées, les enfants s'inscrivent dans le « club » qui leur plaît, s'ils en ont envie. Ils peuvent aussi choisir de ne rien faire et revendiquer leur droit à la paresse ! Les clubs vont évoluer au fur et à mesure de l'année, les propositions peuvent aussi venir des enfants via la boîte à idées. Léna par exemple a ouvert son club d'échec.

Les mercredis loisirs ont eux aussi repris depuis le 6 septembre et le repas est inclus y compris pour ceux qui choisissent la demi-journée. Les journées se partagent en deux temps : activités à la carte autour des projets animateurs et activités collectives car c'est bien connu : « plus on est de fous, plus on rit ». Des temps forts avec des jeux géants ou des sorties viennent occasionnellement ponctuer l'animation entre deux périodes de vacances. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année mais limitées à la capacité d'accueil et d'encadrement du pôle. Il reste encore quelques places en ce début d'année.

Quand la rentrée arrive, il est temps de songer aux vacances ! Les prochaines périodes de vacances verront s'inviter à Épron **le monstre de Paris** pour les vacances d'automne et **le nouvel an chinois** la première semaine de l'année 2024. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.



RELAIS PETITE ENFANCE ARC-EN-CIEL

FAIT SA RENTRÉE



Les rencontres du Relais Petite Enfance reprendront exceptionnellement le jeudi 5 octobre cette année en raison d'une formation sur le portage du tout petit qui aura lieu en septembre pour l'animatrice.

Votre Relais est à l'écoute des parents et futurs parents pour toutes les questions en lien avec le mode de garde de leurs jeunes enfants.

Vous souhaitez devenir assistant.e maternelle ?

Ce métier vous intéresse mais vous avez besoin de complément d'information avant d'initier vos démarches ?

N'hésitez pas à contacter Maude LE GALL
au Relais Petite Enfance Arc-en-ciel

(02.31.97.43.29 – rpe.arcenciel@famillesrurales.org).



DEVENIR ASSISTANT.E MATERNEL.LE ET POURQUOI PAS VOUS ?...



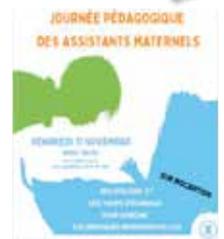
Pour tout renseignement, vous pouvez
contacter le Relais Petite Enfance Arc-en-ciel* :

02.31.97.43.29.

Accueil sur rendez-vous

*Habitants des communes suivantes : Authie, Cambes-en-Plaine, Epron, St-Contest, St-germain-La-Blanche-Herbe, Villons-Les-buissons.

Par ailleurs, cette année permettra de réunir le public du relais autour de 2 temps forts importants :



- La journée pédagogique des assistants maternels qui aura lieu le 17 novembre. Première initiative de ce type sur le département du Calvados, cette journée sera dédiée au quotidien des assistants maternels qui pourront participer à divers ateliers (nutrition, motricité, les émotions, les perturbateurs endocriniens, musique, littérature jeunesse...) mais également assister à un spectacle sur la valorisation de cette profession.

- **Les 20 ans du RPE** : le relais a ouvert ses portes en septembre 2004. 20 bougies seront donc soufflées l'été prochain. Le Relais donne déjà rendez-vous aux assistants maternels le mardi 17 octobre à 20h au RPE à St Germain la Blanche Herbe) pour commencer à réfléchir à la manière dont sera célébré cet anniversaire.

Parents, futurs parents, assistant.e maternel.le, salari.e de garde à domicile, Une question ? Besoin d'information ?

- Comment devenir assistant.e maternel.le. ?
- Quel mode de garde choisir pour mon enfant ?
- Que propose le Relais Petite Enfance ?
- Comment organiser mes démarches concernant mon mode de garde (aides CAF, contrat avec l'assistant.e maternel.le, déclarations, calculs...) ?

Votre Relais Petite Enfance vous accueille sur rendez-vous :

Mardi	14h00 - 17h00
Mercredi	9h00 - 12h00
Jeudi	14h00 - 17h00

Relais Petite Enfance Arc-en-Ciel

Espace Ardenna - Place le Clos Maulier

14280 SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE

02.31.97.43.29. - rpe.arcenciel@famillesrurales.org



Service géré par Familles Rurales Calvados.

Financé par : CAF Calvados, Conseil Départemental Calvados, MSA Côtes Normandes, les communes d'Authie, Cambes-en-Plaine, Epron, St-Contest, St-Germain-La-Blanche-Herbe, Villons-Les-Buissons.

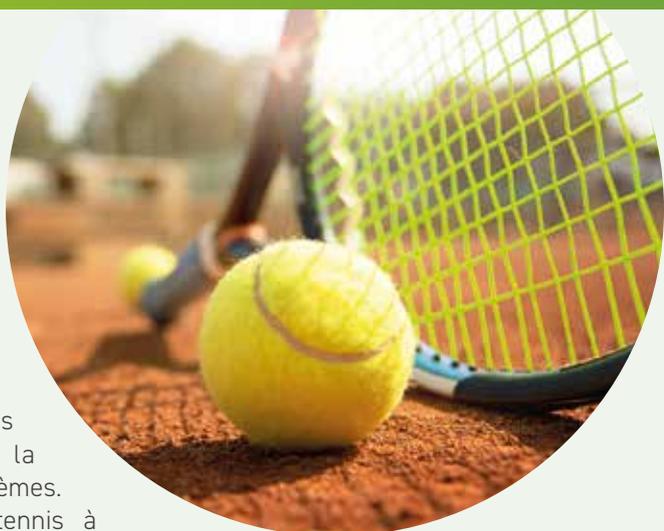
L'ASE

TENNIS

A notre grand regret, nous vous informons qu'il n'y aura pas d'école de tennis à la rentrée les mercredi après-midi de l'année 2023/2024.

En effet, malgré plusieurs annonces parues dans différents supports et l'aide du Comité Départemental, nous n'avons pas pu recruter de moniteur de tennis. Il y a une crise dans le secteur des enseignants de tennis plusieurs clubs de la région et au niveau national connaissent les mêmes problèmes. Nous espérons que cette interruption de l'enseignement du tennis à Épron ne durera qu'un an et qu'un moniteur sera recruté ultérieurement. Nous vous tiendrons informés.

Karim BORDJI (Président ASE - tennis)



L'AQUARELLE

IRÈNE MOULIN

GROUPES ADULTES TOUS NIVEAUX AVEC IRÈNE MOULIN

L'Aquarelle, un mélange de force et de légèreté.

Reprise de l'Atelier, créativité et convivialité au rendez-vous !

ÉPRON, La Grange aux livres.

Un lundi par mois 9h à 17h...

Nous sommes à l'écoute de vos souhaits !

Renseignement et Inscription :

Irène MOULIN

Tel : 06 88 98 40 82

Mail : aquarene65@gmail.com

Site : www.aquarelleirene.com

Chaîne YouTube :

<https://www.youtube.com/channel/UC9P-M92Q18SnTsaUMYRL6Og>



LA QUALITÉ DE VIE

ET ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la qualité de vie à Épron, la vitesse était un sujet important. Maintenant Épron est un village limité à 30 km/h. Attention la priorité à droite est de retour, sauf aux intersections protégées par des stops qu'il est très important de marquer. Nous comptons sur les Épronnois pour montrer l'exemple dans ce domaine. Épron est un village tranquille où il doit faire bon vivre en toute sécurité. Demain, il nous faudra nous battre à nouveau pour éviter le stationnement sur les trottoirs, il faut laisser ceux-ci aux piétons, poussettes et véhicules pour handicapés. Merci de votre confiance. A bientôt. Cordialement. Jacques Hameau

LE COMITÉ DES FÊTES

SPECTACLE DE NOËL

Les enfants, vous aimez le cirque ? Vous voulez voir des acrobates, des clowns et des jongleurs ? Alors, le 9 décembre, venez assister au spectacle offert par le comité des fêtes.

A la fin de la représentation, le Père Noël distribuera un cadeau à chaque enfant. Cette invitation s'adresse à tous les enfants de la commune, qu'ils soient scolarisés ou non dans l'école de la commune



FOIRE AUX JOUETS ET À LA PUÉRICULTURE

Il n'est jamais trop tard ni trop tôt pour bien faire !

Ce sont ces raisons qui nous amènent à se remettre à l'ouvrage sur le métier bien agréable de la préparation de « La Foire aux Jouets et à la Puériculture » du Comité des Fêtes.

Celle-ci aura lieu le 05 novembre 2023 dans l'enceinte du complexe sportif, « Esplanade Des Libérateurs ».

Les inscriptions se feront à partir du 1^{er} octobre par téléphone au 06 11 03 85 07 au tarif de 5 euros. L'emplacement mis à votre disposition est composé d'un support de 2 mètres linéaires dans un format table, et d'une chaise.

Cette année nous tenterons selon nos disponibilités une innovation consistant en la mise à disposition auprès des exposants de grilles verticales d'exposition.

Un fléchage, un affichage et une publicité informative (radios, médias...) compléteront la publicité sur cette journée pour les exposants et les visiteurs.

Dans l'attente de vos contacts et au plaisir de se revoir !

Le Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes d'EPRON vous invite à déguster le

BEAUJOLAIS NOUVEAU
Cuvée 2023

Le 17 Novembre
A la salle des fêtes
A 19h30
8€ par personne

Accompagné de charcuterie, fromage etémentines

Réservation par coupon réponse ci-dessous
ou par téléphone au 06 11 03 85 07

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

BEAUJOLAIS NOUVEAU

Nous sommes à l'époque des vendanges de ce fait nous pensons à notre soirée Beaujolais le vendredi 17 novembre à 19h30 à la salle des fêtes où nous nous retrouvons tous les ans dans la convivialité et la bonne humeur. Inscription sur le coupon de cette page.

✂

Coupon réponse
Beaujolais Nouveau
Cuvée 2023

Vendredi 17 Novembre 2023
19h30 à la salle des fêtes

Nom, Prénom

Nombre de personnes

8 € X = €

A déposer à la Mairie d'Epron avec le règlement jusqu'au 10 Novembre 2023

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

INFOS ASSOCIATIONS

L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Bonjour à tous, nous allons ensemble faire un point sur les cérémonies et activités pour ce dernier trimestre 2023.

Dimanche 12 novembre : cérémonie du 11 novembre avec la présence de la PMM à 11h00 au monument aux morts, suivie d'un vin d'honneur.

Dimanche 19 novembre : repas dansant à la salle des fêtes.

Dimanche 3 décembre : cérémonie guerre d'Algérie, à 11h00 au monument aux morts, suivi d'un verre de l'amitié.

Pour tout renseignement, contacter

Annette MARC : 09.83.05.04.42 ou annette.marc@laposte.net

Carmen JOFFROY : 02.31.47.82.29

Ensuite nous vous souhaiterons d'excellentes fêtes de fin d'année avant de nous retrouver pour une nouvelle année 2024



LE CAJE CLUB DES ANCIENS JEUNES D'ÉPRON

Activités et voyages passés et à venir :

Du 4 au 10 juin, 15 adhérents ont beaucoup apprécié le sud Bretagne, excursions (Belle-Ile) et repas gastronomiques dans une excellente ambiance.

Le 2 juillet, le grand barbecue party animé par le groupe de musiciens « Seven » a remporté un franc succès.

Du 9 au 16 septembre, 26 adhérents sont partis vers le soleil de Madère, excursions et visites appréciées.

LE CAJE vous souhaite une bonne rentrée.

De belles animations s'organisent pour ce dernier trimestre 2023 :

Le 20 octobre, Chorale Gospel à l'église d'Épron à 19h30. Ouvert à tous.

Le 5 novembre, Repas d'automne à 12h, salle des fêtes d'Épron, avec animation.

Le 19 novembre, Spectacle à Paris pour assister à la comédie musicale « Notre Dame de Paris », (Transport + restaurant + spectacle tout compris).

Le 3 décembre, Repas de Noël avec animation à l'Auberge de la luzerne à Bernières-sur-Mer.

- Les randonnées reprennent le 1^{er} jeudi de chaque mois.
- Tous les mercredis après-midi : jeux de société, cartes, dominos... Salle des associations.

Il est possible d'adhérer au CAJE (15€/personne). Vous avez plus de 60 ans et vous êtes tenté ? Prenez contact

Par mail : anciens.jeunes-epron@laposte.net

Par téléphone : Jean-Louis LETELLIER, Président, 06 48 06 40 70

Alain ANDRES, Vice-Président 06 60 88 45 77 - Nadine MAHEUT, Trésorière, 06 38 53 17 30





Les jeunes chrétiens du Calvados avec ceux venus d'Europe...

LES JMJ : JOURNÉES MONDIALES DE LA JEUNESSE

Une fois tous les deux ou trois ans, et cela depuis 1987, le pape invite les jeunes chrétiens du monde entier à se rassembler pour une grande fête de la foi.

Cet été, le pape François les a invités à Lisbonne

Au programme : des rencontres avec les chrétiens portugais puis un grand rassemblement autour du Pape François. Emmanuel, 28 ans, un des 200 jeunes chrétiens du Calvados partis au Portugal témoigne :

« Tout était JOIE ! Nous avons prié, joué, chanté, partagé nos expériences et nos espérances pour le monde. Nous nous sommes rendus service au quotidien pendant ces deux semaines de pèlerinage. Sports et prière ont rythmé nos échanges et ponctué tout ce séjour de découvertes culturelles multi-nationales. Nous avons partagé des temps de fraternité durant des longues heures de bus ou d'attente pour vivre de beaux temps forts. Vivre le « temps des Français » partagé avec quarante mille Français a bien nourri notre foi et notre joie.

Un moment marquant a été la visite du reliquaire de Ste Thérèse de Lisieux dans les Carmels d'Aveiro et de Lisbonne : les reliques ont été accueillies avec un tonnerre d'applaudissements et des sourires rayonnants des soeurs carmélites.

Enfin, notre rencontre avec le Pape François et un million et demi de personnes rassemblées à Lisbonne a été pour nous l'occasion de voir concrètement comment notre foi peut nous transformer et nous faire rencontrer personnellement le Christ. Le Pape François nous a notamment invités à devenir des marcheurs de Dieu, sans peur : « Dans la vie, rien n'est gratuit, tout se paie. Une seule chose est gratuite : l'amour de Jésus ! »

Maintenant, chacun dans notre vie au quotidien, nous souhaitons continuer à brûler de joie au service du monde ! ».



TOUTES LES INFOS DE LA PAROISSE

02 31 85 44 53

sur : <https://bayeuxlisieux.catholique.fr/paroisses/agglomeration-caennaise/saint-thomas-de-luniversite/>

Contact paroisse et inscription à la newsletter hebdomadaire : secretariat.paroissestthomas@laposte.net

SAINT URSIN ÉGLISE



HORAIRES DES MESSES POUR LA PAROISSE

- 30 / 09** : le samedi à 18h30 à Saint-Ursin-Épron
- 14 / 10** : le samedi à 18h30 à Saint-Ursin-Épron
- 21 / 10** : le samedi à 18h30 Sainte-Claire (La Folie Couvrechef)
- 01 / 10** : le dimanche à 11h00 à Saint-André (Calvaire St-Pierre)
le dimanche à 10h30 : Messe de rentrée au PETIT LOURDES
- 08 / 10** : à Hérouville Saint-Clair, suivie d'un pique-nique.
Il n'y aura pas d'autres messes sur la paroisse.
- 15 / 10** : le dimanche à 11h00 à Saint-André (Calvaire St-Pierre)
- 22 / 10** : le dimanche à 11h00 à Saint-Julien (Jardin des Plantes)
- 28 / 10** : le samedi à 18h30 à Saint-Ursin-Épron
- 29 / 10** : le dimanche à 11h00 à Saint-André (Calvaire St-Pierre)
- 04 / 11** : le samedi à 18h00 Sainte-Claire (La Folie Couvrechef)
- 05 / 11** : le dimanche à 11h00 à Saint-Julien (Jardin des Plantes)
- 11 / 11** : le samedi à 18h00 à Saint-Ursin-Épron
- 12 / 11** : le dimanche à 11h00 à Saint-André (Calvaire St-Pierre)
- 18 / 11** : le samedi à 18h00 Sainte-Claire (La Folie Couvrechef)
- 19 / 11** : le dimanche à 11h00 à Saint-Julien (Jardin des Plantes)
- 25 / 11** : le samedi à 18h00 à Saint-Ursin-Épron
- 26 / 11** : le dimanche à 11h00 à Saint-André (Calvaire St-Pierre)

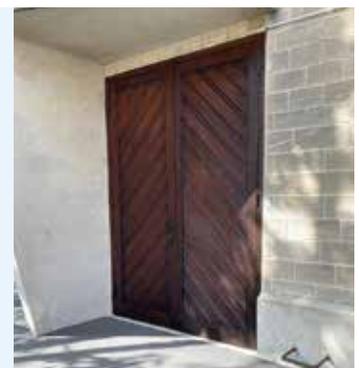
Une messe de semaine a lieu à Épron chaque mardi à 18 h.

Sainte-Claire (La Folie Couvrechef)

Pour les horaires de Toussaint et de décembre, vous pouvez vous renseigner sur la porte des églises.

Les portes d'accès à l'église et à la sacristie, en service depuis la reconstruction de l'église, nécessitaient d'un peu de rénovation, même si elles avaient été entretenues au fil des années.

Les services techniques de la commune ont prouvé leur savoir-faire dans ce domaine. Un grand merci pour cette rénovation.



NOS PARTENAIRES

Maison
PLESSIS-LEMERRE
 Services funéraires

VILLERS-BOCAGE 02 31 77 01 16
 CARPIQUET 02 31 06 70 56

CAEN
 02 31 15 00 06
 PLEMERRE@WANADOO.FR



Aujourd'hui,
 une fleur

ERICK BOYER
FLEURISTE

02 31 94 01 01
 36, Rue Edmond Bellin
 LION-SUR-MER

HÂLTE AUX GUÊPES 14
 Destruction nids de guêpes, frelons,
 frelons asiatiques, bourdons
 07.68.79.99.97
 halteauxguêpes14@gmail.com

7j/7

EPRON



Brin de Marguerite
 entretien et création
 de jardin
 devis gratuits

14 320 Feuguérolles-Bully
 Téléphone 06 50 96 64 85

Création - Entretien - Élagage - Abattage - Petite maçonnerie



BUFFALO GRILL
 LE GRILL S'INVITE
 CHEZ VOUS

Tous vos plats préférés disponibles
 en livraison et à emporter

Uber Eats

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

BUFFALO GRILL CAEN
 9 RUE DU PROFESSEUR J. ROUSSELOT
 14000 CAEN

buffacaen@orange.fr
 06 75 77 27 34

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
MARINI
 Acqua & Farine
 TRATTORIA

La boulangerie « Marini » a ouvert ses portes à ÉPRON le mardi 24 septembre 2019. Malgré la dimension de son bâtiment, ne vous y trompez pas : il s'agit bien d'une entreprise artisanale et indépendante dont le principe fondateur est de tout produire « Maison » à partir de matières premières sélectionnées.

C'est le résultat de la reconversion professionnelle de Jean-Marc, auparavant pharmacien, qui en tant que consommateur se désolait de voir inexorablement diminuer la qualité du pain et des viennoiseries au gré des installations de franchises.

Formé à l'Institut National de la Boulangerie-Pâtisserie de Rouen, il imagine cet établissement atypique qui se prolonge en restaurant pour y déjeuner de façon économique et rapide. Il intègre également un four à pizza napolitain pour rendre hommage aux origines italiennes de sa mère. « MARINI » fait d'ailleurs référence à son nom de jeune fille.

Toute l'équipe, composée de 20 professionnels qualifiés dont 3 boulangers, 3 pâtisseries, 2 cuisiniers et 2 pizzaiolos, n'a pas d'autre ambition que de vous apporter du plaisir dans la dégustation de ses produits.

Vous y trouverez des pains qui ont du goût et qui se conservent, des viennoiseries croustillantes fabriquées à partir de bon beurre AOP, des pâtisseries généreuses et gourmandes, des plats du jour à consommer sur place ou à emporter et enfin des pizzas cuites au feu de bois selon la tradition napolitaine.

Boulangerie Marini

2 rue Hubertine Auclert à Épron.
 Ouvert du lundi au samedi de 7h à 20h.
 Tél : 02 31 07 46 38 - Email : contact@boulangeriemarini.fr

Offre

Une boisson offerte (canette 33cl) pour tout achat d'une pizza.
 Les pizzas vous sont proposées du mardi au samedi,
 sur place ou à emporter de 11h45 à 14h, et à emporter de 17h30 à 20h.

Jardiland

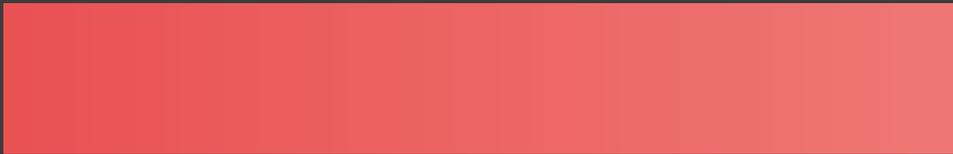
Route de Douvres

NOUVEAU

Toiletage
 Fleuristerie

EPRON
OUVERT DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

FLEURS · JARDINS & ANIMAUX · DÉCO



BOUCHERIE
CHARCUTERIE

E. Seguin

18 RUE DE LA GRÂCE DE DIEU 14610 ÉPRON - 02 31 06 01 37 - boucherie.seguin@gmail.com

OUVERTURE
du Mardi au Samedi : 9h à 13h & 15h30 à 19h30
le Dimanche : 9h à 12h

Premium resto GARAGE de la BIJUDE

MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE toutes marques
Philippe JANNEQUIN

Ouvert du lundi au vendredi : Matin de 8 h 00 à 12 h 00 - Après-midi de 14 h 00 à 18 h 30

14 rue de la BiJUde - 14610 ÉPRON - 02 31 43 98 89 - 02 31 47 94 44

TAXI ÉPRON



Toutes distances sur réservation
(aéroport, gare, shopping...)

07.85.36.69.18 06.77.57.63.54
taxiepron@gmail.com



Imprimerie Le BRUN

Une vision experte
à votre service pour imprimer
tous vos supports de communication,
vos documents administratifs
et tous vos projets "sur-mesure".

Z.I. du Chemin Vert - 14, rue Villons-les-Buissons - 14000 CAEN
Tél. 02 31 29 34 00 - contact@imprimerielebrun.fr
www.imprimerielebrun.fr



CHRISTIAN LEPLEY
plomberie chauffage assainissement
terrassement démolition

11 chemin du mesnil
14920 Methieu

christian.lepley@bbox.fr 02.31.44.30.80



SEROT-MINET
AVOCATS

4 rue Hubertine Auclert • 14610 ÉPRON
www.serot-avocats.com



À 5 minutes de chez vous

Depuis plus de 150 ans
(selon les organisateurs, 8 ans selon la police)



Mangez sain, mangez du coin !

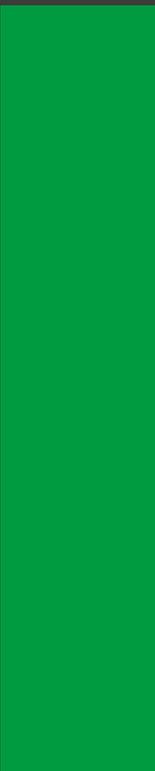
Fruits et légumes
d'ici et d'ailleurs
Viandes régionales
Épicerie
Vins et bières de producteurs

Marché couvert et traiteur
100% produits frais

+ de 4000 références pour vos achats alimentaires

du Lundi au Samedi de 10h00 à 19h30

148 rue Léon Foucault - Z.1. de la sphère - Hérouville
02 31 43 51 38

Coiffure Féminin / Masculin

O' Jo - Ly

Tél : 02 31 47 36 00

Allée Gay-Lussac - 14610 Epron

Horaires d'ouvertures :
Mardi au Vendredi 9h00 - 18h30 / Samedi 8h30 - 17h00

O2 EPRON

Ménage, repassage

Garde d'enfants -50% de crédit d'impôt

À domicile

@ epron@o2.fr 09 81 61 64 90 4 rue Hubertine Auclert 14610 EPRON

www.o2.fr N°national : 02 43 72 02 02

VOTRE MAIRIE

Place Francis Bernard

14610 Épron

Tél. : 02 31 44 51 42

Courriel : contact-mairie@eppron.fr

www.mairie-eppron.fr

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi matin de 9h à 12h.

En cas d'urgence absolue à partir de 17h en semaine et 12h le samedi, les week-ends et jours fériés, vous pouvez joindre l'élu de permanence au 06 85 58 04 65

Fermeture

les samedis 28 octobre,
23 et 30 décembre 2023

INFOS POSTE

L'agence communale de la Mairie de Cambes-en-Plaine est ouverte : du lundi au vendredi de 9h à 13h.

Levée du courrier
du lundi au vendredi à 14h45
et le samedi à 11h30
Tél. 3631

R.P.E. "ARC-EN-CIEL"

RELAIS PETITE ENFANCE

Espace Ardena

Place Le Clos Maulier

14280 St-Germain-la-Blanche-Herbe

Tél. : 02 31 97 43 29

rpe.arcenciel@famillesrurales.org

Accueil sur rendez-vous

LA MÉDIATHÈQUE

24 rue de l'Église - 14610 Épron

Tél. : 02 31 74 51 20

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h - 19h

Mercredi : 9h - 12h et 14h - 19h

Jeudi : 9h - 12h et 14h - 19h

Vendredi : 9h - 12h et 14h - 19h

Samedi : 9h - 12h

Fermeture du vendredi 22 décembre
au mardi 2 janvier 2024 - 14h00

COMMISSARIAT DE POLICE

10 rue Thibout de la Fresnaye

14000 CAEN

Tél : 02 31 29 22 22 - ou le 17

INFOS COLLECTE

Semaine normale :

• Bacs verts le vendredi

• Bacs gris le vendredi

• Bacs jaunes le jeudi (semaines paires)

Merci de les sortir la veille du ramassage.

Semaine avec jours fériés :

Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu.

ENCOMBRANTS

• Ramassage sur appel au 02 31 304 304

Tarif unique 10€ / collecte

• Dépôt à la déchetterie

• D.E.E. à apporter en déchetterie

Déchetterie la plus proche :

Bretteville-sur-Odon

Tél. 02 31 74 68 30

ZAC de la Grande Plaine

Rue des Hauts de Beaulieu

Ouverte du lundi au vendredi

9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Samedi : 9h00 - 18h00

Dimanche : 9h00 - 12h00

BALAYAGE MUNICIPAL

• Jeudi 12 octobre

• Jeudi 16 novembre

• Mardi 12 décembre

Santé



MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac

Stéphane Batard
Tél. : 02 31 47 50 13
www.doctolib.fr

Marie-Laure De Bruyn
Tél. : 02 31 47 54 89
www.docteur-debruyn.fr

MÉDECIN NUTRITIONNISTE

Estelle Tommeray
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
tel 02 31 91 65 41

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Sigrig Troude Tighilet
1 impasse des Pavillons
Tél. : 06 13 16 42 42

DERMATOLOGUE - VÉNÉROLOGUE

Stéphanie Harel-Lorée
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 91 29 77

MÉDECIN VASCULAIRE

Béranger Monthé-Mouna
Angiologie / Phlébologie / Lasers
4 rue Hubertine Auclert
Tel : 02 61 92 08 41

INFIRMIERS

Sandrine Hautefort
et Rodolphe Le Rouvillois
18 Rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 44 22 60

PHARMACIEN

Pharmacie Voisine
18 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 43 60 82

KINÉSITHÉRAPEUTES

• Céline Maheut
• Sonia Moussay
• Audrey Baloche
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 07 02

KINÉSITHÉRAPEUTE OSTÉOPATHE

Arnaud Bonnet
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 77 13 80 49

PÉDICURE PODOLOGUE

Dorothée Dupont
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 79 07 30

ORTHOPTISTE

Valérie Michardière
& Anne Joswick
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 26 74

ORTHOPTISTE

Xavier Lelièvre
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 73 30 66 82
lelievre.orthoptiste@gmail.com

GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIENNE

Maryline Denis
18 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 94 09 21
www.doctolib.fr

SOPHROLOGUE

Francesca Bocq
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 67 84 30 96
www.leffet-sophro.fr

PSYCHOLOGUES

Nathalie Lucas-Duffourg
13 rue Eole
Tél. : 02 31 47 50 20
Nathalie Tschopp
12 route de Caen
Tél. : 06 95 96 07 70

HYPNOTHÉRAPEUTE

Paul Dorey
Résidence la Chevalerie
Allée Gay Lussac
Tél. : 06 45 53 67 60

HYPNOSE ERICKSONIENNE

Béatrice Palis
Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 06 95 10 33 17

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE - REIKI

Aurélien Marais
Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac
Tél. : 06 72 92 59 85

CENTRE DENTAIRE CAEN - ÉPRON

Chirurgien - dentiste
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 61 79 03 20

DENTISTE

Fabrice Auvray
Résidence
de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 53 96 67

FERMETURE DÉFINITIVE

EHPAD

EHPAD Orée du Golf
Rue Olympe de Gouges
Tél. : 02 31 53 30 55

VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire
du Cèdre
Route de Caen
Tél. : 02 31 47 67 67